



Assemblée primaire : Convention SEBV

La SEBV appartient à des grands groupes de fournisseurs d'électricité. Bien que faisant des investissements considérables dans les énergies renouvelables, ces sociétés croient encore en **l'énergie nucléaire**, aux centrales à gaz et à charbon. Le réchauffement climatique nous interpelle tous. Nous sommes responsables de nos émissions. Le vote qui nous est proposé ce soir est l'occasion pour notre commune de quitter les énergies fossiles et de se tourner vers des **solutions alternatives**, comme l'hydraulique, le solaire ou l'éolien, pour notre approvisionnement énergétique futur.

De plus, la convention prévoit de marier la Commune et la SEBV jusqu'en **2037**. Nous ne trouvons pas raisonnable de signer en 2010 une convention dont on ne connaît pas toutes les **implications financières** futures. En effet, le marché de l'électricité sera complètement libéralisé dès **2014** et personne ne peut actuellement dire quels vont être alors les tarifs appliqués.

Ne signons pas un **chèque en blanc pour 25 ans ! 5 ans ou 10 au maximum nous permettraient de renégocier de nouvelles conditions.**

Pour ces raisons, les Verts vous recommandent de **refuser** cette convention et ainsi de demander au Conseil de se tourner vers un fournisseur plus responsable de notre avenir.

Pour les Verts de Collombey-Muraz,
Fabien Derivaz, co-président.